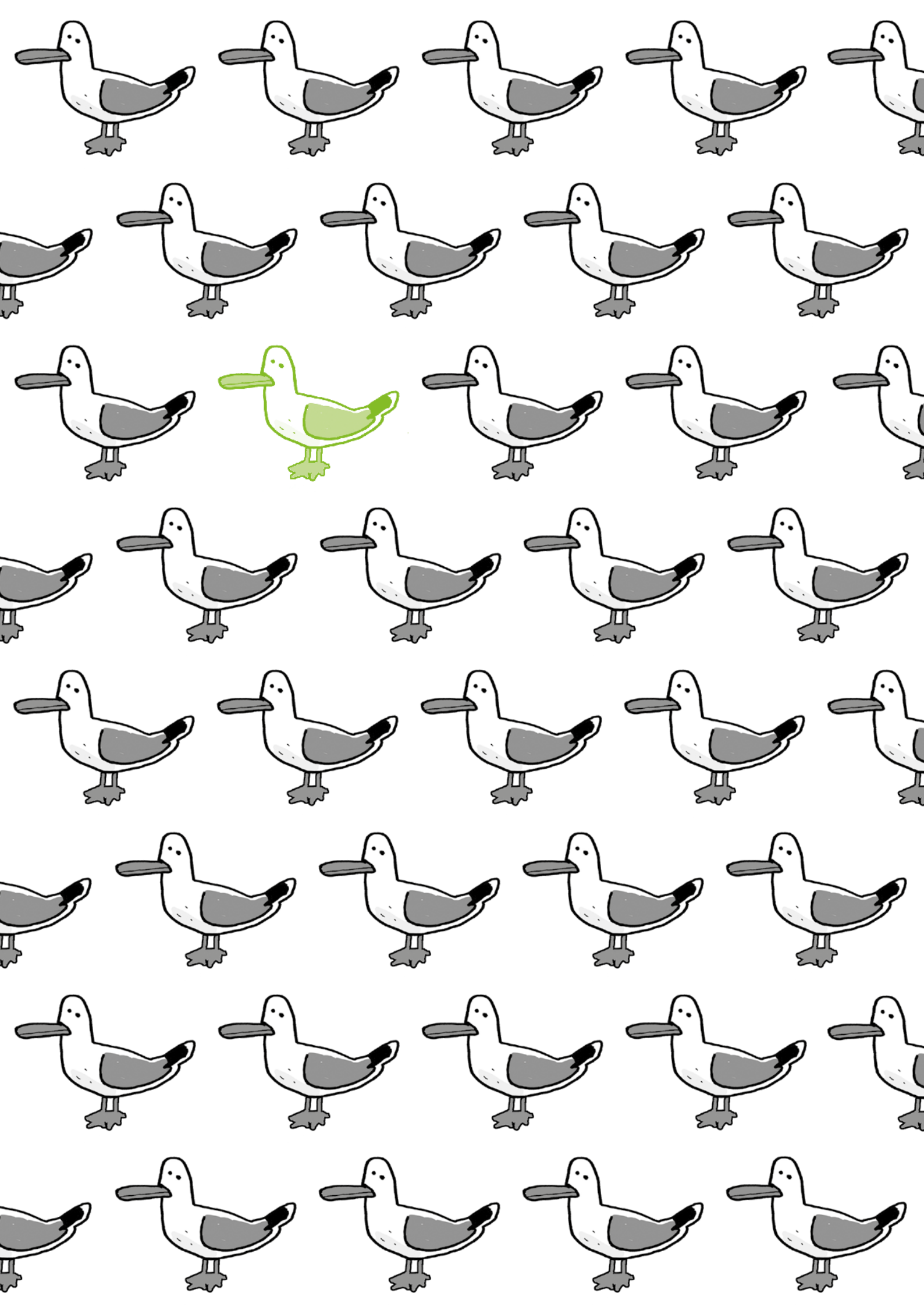


Cahier de vacances





Prendre congé, donner congé

Ma fille : « *oh papa, il est nul ce cahier de vacances. Y a presque pas de jeux ! Y a plein de trucs écrits avec des milliards, même pas rigolos !* »

Mon père : « *ça vient du _____, ça ? De mon temps le journal syndical expliquait nos droits, on n'avait pas besoin de petits Mickey's dessinés partout. Tu trouves ça sérieux, toi ?* »

Paradoxe 1 : les congés, c'est sérieux ou pas ? Selon la chanson : « Vacances j'oublie tout, plus rien à faire du tout... » : c'est le temps où je peux enfin **congédier le sérieux** ! Et pourtant c'est un sujet **tellement sérieux** qu'il a fallu qu'un demi-million d'ouvriers partent _____ en juin 1936, il y a 90 ans exactement, pour obtenir notre première semaine de congé. D'Anvers à Liège, le pays a été bloqué 2 semaines !

A l'époque, cette idée rendait fous les patrons : un ouvrier, c'est fait pour travailler ! L'oisiveté les rendra mauvais, c'est bien connu ; ils n'ont pas la culture pour occuper leur temps intelligemment ! Et voilà qu'ils voudraient des congés, et qu'en plus on devrait les payer durant ce temps-là !? C'est le monde à l'envers, et la fin de _____ !

Sérieux ou pas sérieux ? Il n'est pas nécessaire de choisir. Les enfants savent bien, quand ils jouent, que rien n'est plus important : « on disait qu'ici il y avait des requins... » : n'essayez pas de les convaincre que le réel « sérieux » est plus important. La clé de ce premier paradoxe est peut-être ceci : **s'évader, ça _____** ! Si nous voulons pouvoir échapper parfois aux cadences, il faut organiser très sérieusement la vacance - littéralement : le vide. Pour qu'autre chose, enfin, retrouve sa place.

Second paradoxe : **le temps de vivre** devrait être le bien le mieux partagé au monde : miséreux ou milliardaire, chacun « possède » 1.440 minutes (24 heures) par jour. Et pourtant, nous savons que le temps est tout autre chose qu'une succession de minutes... Nous n'avons pas seulement besoin de temps, mais de bon temps : et ce qui le rend « bon », c'est la _____, et c'est la qualité.

Liberté ? Comme les patrons de 1936, le gouvernement ne voit pas pourquoi nous serions sur Terre, si ce n'est pour travailler. On peut désormais travailler quasi sans limite dès 15 ans ; et il sera de plus en plus difficile d'arrêter avant 67. Et entre les deux, assumer un emploi ne suffit pas : il faut des heures sup' à la pelle, et des _____ par-dessus le marché. L'Arizona, c'est ça : travailler toujours plus, pour finir avec une _____ plus basse, dans un pays de plus en plus riche.

Qualité ? Que faire d'une heure de temps « libre » quand je perds la liberté de la choisir ? Les règles qui organisent collectivement le temps sont lourdement attaquées. Demain, on pourrait baptiser « emploi » un job de _____ par semaine ! Mais le patron pourra « *demander* » des journées de _____ ou des semaines de _____

- sans nécessairement négociation ni _____. Facilitation du travail du dimanche et de _____, sinistre projet d' _____ le temps de travail : au total, il ne nous resterait que du temps mort : ni choisi, ni planifié, ni partagé. Du temps de « mise au placard », si différent du bon temps qui donne sens à nos vies !

Patrons et gouvernement ont clairement déclaré **la guerre du temps**. Ce sera, dans les années qui viennent, un des _____ les plus importants ! Le temps protégé de l'enfance, le temps libéré de la pension, le temps sacré de la famille ou des amis, le temps pour soi, le temps pour se soigner ou pour changer, le temps partagé des dimanches et des soirées, le temps arrêté de l'été... Dans le cauchemar nihiliste de Prévot & Bouchez, tout cela n'a plus aucun sens. « _____ tout le temps, gueux, et quand on n'a pas besoin de vous, rentrez dormir quand le chef vous le dira, pour pouvoir vite retravailler ».

Tout à l'opposé, nous voulons **travailler moins pour travailler toutes et tous, et vivre mieux**. Surtout face à la révolution de l'Intelligence Artificielle qui sera pour pas mal de métiers d'employés une accélération semblable au remplacement de la brouette par le bulldozer. Que le travail répétitif se fasse beaucoup plus vite, ce n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle : tout dépend de qui profitera de tout ce temps gagné... Les _____ et les milliardaires, dont la fortune a doublé en 20 ans ? Ou bien nous toutes et tous ?

Ce « cahier de vacances » peut être partagé sur la plage ou sur une terrasse, avec son père ou sa fille... Il veut vous aider à passer l'été en savourant nos **VICTOIRES CONTRE L'ARIZONA** depuis un an et en préparant les batailles à venir. Ce que nos arrière-grands-parents ont arraché aux _____ il y a 90 ans, il n'y a aucune raison que nous ne le défendions pas pour nos (petits-) enfants.



Bel été, grandes et belles vacances. Prenez congé avec ceux que vous aimez, et congédiez pour un temps au moins tout ce qui vous empêche de vivre votre meilleure vie !

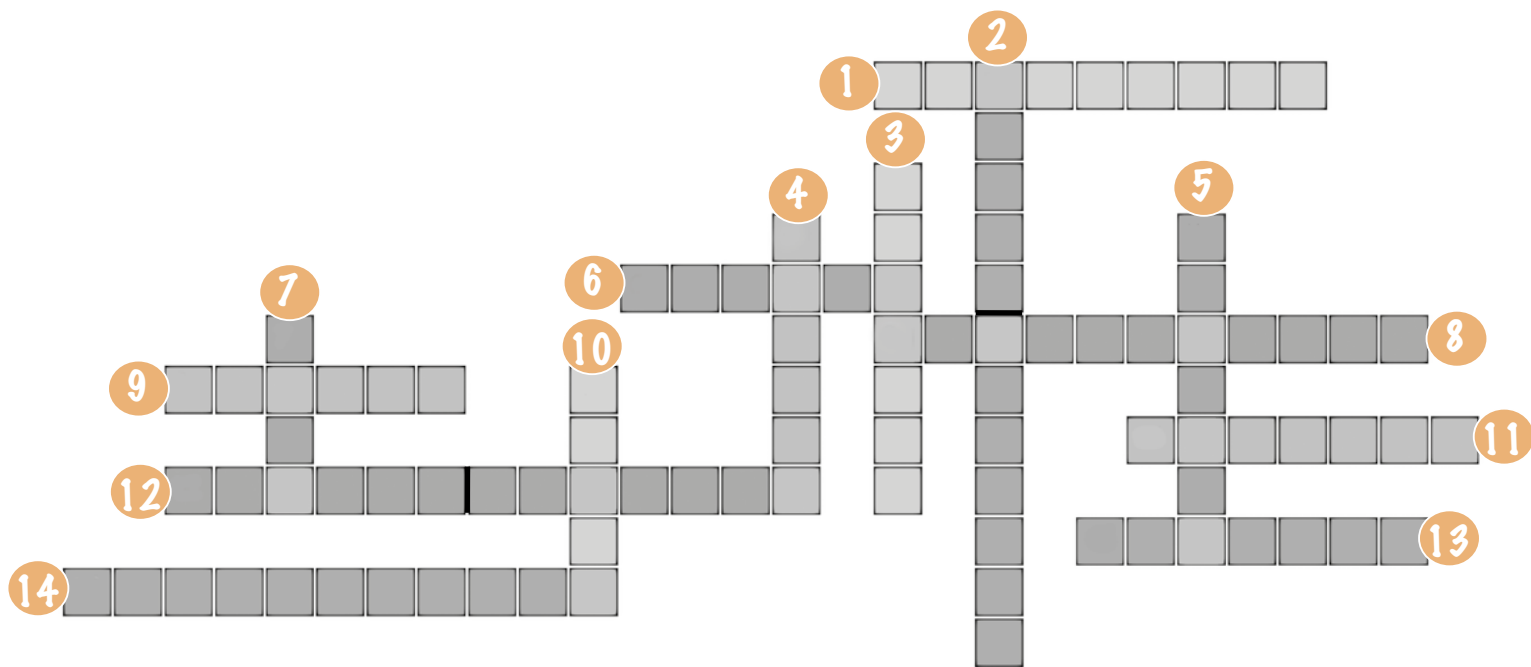
*Felipe Van Keirsbilck,
Secrétaire général*

Mots à insérer

économie - pension - 50h - sursalaire - capitalistes - syndicat -
Travaillez - annualiser - 12h - en grève - actionnaires - flexi-
jobs - combats - 4h - nuit - liberté - s'organise

Correctif en page 23

Mots-fléchés



1. Après cette période où tu crées un être humain, tu découvres que ton emploi est devenu « moins prioritaire »
2. Organisation du travail censée mieux concilier vie privée et vie pro, mais utilisée pour payer moins tout en exigeant autant
3. Droit au repos après une vie de travail, trop souvent repoussé
4. Service indispensable, introuvable et trop cher, mais dont tout le monde dépend pour que les parents puissent... retourner travailler
5. Échange de temps de vie contre de l'argent, souvent entre deux lundis trop proches
6. Personne qui parle de « grande famille » tant que tu ne demandes pas une augmentation ou un horaire stable
7. Technique ancestrale de respiration profonde, souvent prescrite par les employeurs pour éviter de prendre des mesures collectives
8. Lieu où tu vas faire tes courses en croisant de plus en plus de travailleurs précarisés (étudiants et flexi-jobs)
9. Ce qu'on obtient en luttant, puis on doit encore lutter pour les garder
10. Le travail, c'est la ... (dixit ceux qui n'ont jamais bossé)
11. Groupe humain où l'on se dispute pour la télécommande mais où l'on se soutient contre le reste du monde
12. Travail invisible consistant à tout organiser dans sa tête (maison, enfants, planning), sans salaire ni pause
13. Argent reçu en échange de ton travail généralement calculé au minimum légal pendant que les profits, eux, se calculent en millions
14. Mot poli pour dire : « t'as intérêt à t'adapter »



Travailler plus, vivre moins : merci l'Arizona

As-tu remarqué que les mots à trouver sont tous liés à un même sujet ? Il s'agit de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

L'expression est longue, mais l'idée est simple : pouvoir travailler sans sacrifier sa santé, sa famille, ses proches, ses loisirs ou ses projets. Bref, c'est avoir du temps pour vivre. Avoir du temps pour s'occuper de ses enfants, voir sa famille et ses amis, faire du sport, s'occuper de ses parents, ou tout simplement... ne rien faire !

En Belgique, les **inégalités de genre** pèsent lourd dans cette réalité. Les femmes supportent la majeure partie des tâches domestiques et des soins aux autres. Tout cela en plus de leur travail rémunéré. Elles passent significativement plus de temps que les hommes à faire les courses, la cuisine, le ménage ou les démarches familiales.

Dans ce contexte, toucher au temps de travail et aux fins de carrière n'a rien d'anodin. Et c'est précisément ce que propose l'Arizona :

- **Plus de flexibilité** (mais seulement au profit des employeurs), avec des horaires qui peuvent varier sur une année et jusque 12h/jour et 50h/semaine, sans même devoir figurer dans le règlement de travail
- **Plus d'heures de travail**, avec 360 heures supplémentaires « volontaires » (45 jours !), l'extension des flexijobs pour permettre « d'arrondir les fins de mois », l'élargissement des jobs d'étudiant à 650h (33% d'un temps plein !)
- **Une carrière plus longue**, avec le rabotage des mécanismes de fin de carrière (suppression des RCC et durcissement du crédit-temps fin de carrière), et les attaques sur la pension (anticipée), qui vont forcer à travailler plus longtemps pour éviter le malus.

En revanche, renforcer les droits (congé paternité/maternité, congés thématiques ou crédit-temps) pour que la conciliation vie privée/vie pro devienne réalité ? L'Arizona n'en veut pas.

Pourquoi est-ce grave ?

Parce qu'en tant que militants syndicaux, nous le savons : **une attaque contre un travailleur est une attaque contre tous les travailleurs**. Mais surtout parce que ces mesures **aggravent la charge mentale et matérielle** qui pèse déjà sur les épaules des femmes.

La conciliation ne se résume pas en des discours creux. Elle implique des droits concrets qui donnent du temps et de la sécurité pour vivre pleinement sa vie :

- Des durées de travail raisonnables et stables, qui ne changent pas du jour au lendemain selon le bon vouloir de l'employeur.
- Une pension digne qui permet d'arrêter de travailler pour profiter en bonne santé de sa retraite.
- Des droits familiaux renforcés pour que chacun puisse être présent pour ses proches.
- Des mécanismes de partage des tâches, à la maison comme au travail, pour que le poids du care ne repose plus sur les femmes.

La lutte pour la conciliation vie privée/vie pro, c'est une bataille pour l'égalité réelle, la santé et la liberté. Sans règle collective, c'est toujours le plus faible qui paie l'addition.



Mots cachés

Trouve les noms cachés dans cette grille.
Les lettres restantes forment une réalité navrante...

S	I	O	B	U	D	L	D	E	S
N	R	L	U	T	G	E	N	K	T
U	E	U	N	G	M	A	E	O	G
I	G	E	E	A	S	K	V	M	A
N	S	O	E	N	C	E	Z	P	T
O	K	G	N	U	R	E	T	A	E
M	D	N	R	P	S	U	D	N	L
A	E	C	A	N	S	G	O	Y	I
T	R	O	A	R	S	M	E	T	E
Z	N	H	T	E	F	U	R	S	R

CRUCKE
DEMAEGD
DUBOIS
FRANK
GATELIER
HANSEZ
KOMPANY
LUTGEN
MATZ
NUINO
PREVOT
TOURNEUR



Résultat

Les Engagés sont des gros menteurs

Les fausses promesses des Engagés

Les Engagés gouvernent à tous les niveaux de pouvoir en Belgique.

Que ce soit dans la santé, les pensions ou le soutien aux familles, les politiques

qu'ils mettent en place sont souvent très loin de ce qui était inscrit dans leur programme électoral.

Pendant combien de temps ce parti continuera-t-il à tromper ses électeurs ?

Les Engagés se présentent comme le parti de la santé. Dans leur programme, c'est même la priorité numéro 1 : « Promouvoir la santé, éduquer à la santé et prévenir les maladies ». Le mot santé y apparaît... 439 fois sur 355 pages ! Et pourtant, depuis qu'ils font partie du gouvernement, les Engagés vont dans le sens inverse de leurs promesses électorales. Dans le volet travail, les Engagés reconnaissent que « notre monde du travail dysfonctionne » et qu'il fallait agir contre l'explosion des burn-outs et dépressions. Mais aujourd'hui, quelles mesures ont-ils voté / vont-ils voter ? Plus d'heures supplémentaires, le travail de nuit, la flexibilisation des horaires, la journée de 12h et la semaine de 50h. Voilà leur recette contre l'épuisement professionnel : ajouter de la pression aux travailleurs déjà à bout. En matière de maladies de longue durée, les Engagés affirmaient que « la prévention est la meilleure manière » de régler la problématique. Pourtant, aucune mesure de prévention n'a été votée alors que la chasse aux malades est bien en marche. Alors que les Engagés avaient promis de refinancer la santé, ils ont accepté un budget des soins de santé raboté et ils ont même acté de nouvelles économies. Résultat : près de 900 millions d'euros manquent dans le financement des soins de santé.

Quant aux pensions, les Engagés s'engageaient à « tenir compte des situations des personnes les plus fragiles », notamment les « femmes, dont la pension moyenne est largement inférieure à celle des hommes ». Ils promettaient aussi un « plan pluriannuel d'augmentation de la pension légale ». Que font les Engagés maintenant qu'ils sont au gouvernement ? Tout l'inverse de leurs promesses ! L'introduction d'un malus frapperait en premier lieu les femmes : 4 femmes sur 10 risquent de perdre 440€ en moyenne de pension par mois. La réforme va diminuer la pension des pensionnés d'aujourd'hui et de demain, augmenter les écarts de pension entre les hommes et les femmes et augmenter les inégalités entre les plus petites pensions et les plus grosses.

Concernant les familles, les Engagés décident de les sacrifier sur l'autel de l'austérité. Le budget 2026 décidé par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pour conséquences de faire augmenter toute une série de coûts pour les familles : hausse du minerval dans l'enseignement supérieur, augmentation du prix des stages ADEPS et de l'académie, définancement des crèches. Ces mesures réduisent le pouvoir d'achat des parents, aggravent les inégalités et risquent de fragiliser l'accès gratuit ou abordable à des services essentiels.

Concernant l'accueil de l'enfance plus particulièrement, les Engagés promettaient un droit universel à une place en crèche, la gratuité progressive de l'accueil pour les 0-3 ans et une amélioration du statut du personnel. Or, dans les faits, le gouvernement dont ils font partie s'engage dans une logique inverse : désinvestissement du Non Marchand, absence totale de plan pour revaloriser les métiers (pas d'accord Non Marchand) et recours accru aux structures commerciales. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annoncer 74 millions d'économies (soit 10% du budget) faites sur le dos des crèches subventionnées et de l'ONE. Le gouvernement MR-Engagés met donc en place une politique d'austérité et de marchandisation de l'accueil de l'enfance. Le fossé entre les engagements électoraux et les actes gouvernementaux illustre une trahison du personnel et des familles, au profit d'une logique purement budgétaire.



Mathématique (exercices basés sur un cas réel)

Prenons Géraldine, caissière dans une chaîne de supermarché. Elle est engagée pour 24 heures par semaine dans un régime de travail variable, ce qui signifie que son employeur peut modifier le nombre d'heures de travail chaque semaine, pour autant qu'elle preste en moyenne 24 heures par semaine au terme de la période de référence d'un trimestre. A chaque période de paie, elle a droit à une rémunération correspondant à 24 heures par semaine. S'il s'avère, au terme du trimestre, qu'elle a travaillé moins que la durée hebdomadaire normale de travail, la rémunération qui lui a été versée reste acquise. Si, en revanche, elle a effectué plus d'heures de travail que la durée hebdomadaire normale de travail, elle a droit à la rémunération correspondant à ces heures de travail excédentaires (dites complémentaires).

En 2025, Géraldine a connu deux trimestres durant lesquels elle a presté 22 heures de plus que la durée hebdomadaire normale de travail : le 3ème trimestre (juillet-septembre) et le 4ème trimestre (octobre-décembre). Son salaire est de 1.593,57€ par mois (soit 15,32€ par heure). En cas d'annualisation, son employeur absorbera ces périodes de pics d'activité en lui imposant de prester moins d'heures de travail (voire de rester à la maison) lorsque l'activité est (un peu) moins forte, quitte à déplacer une partie de sa charge de travail sur les épaules d'autres travailleurs. La rémunération due pour ces 44 heures complémentaires, ainsi que les suppléments de pécule de vacances qui y sont liés, seront donc perdus

Exercice 1

Quelle est la rémunération de base à laquelle Géraldine a droit pour ces 44 heures complémentaires et qu'elle perdrait si son temps de travail était annualisé ?

Exercice 2

La législation prévoit que pour les travailleurs à temps partiel occupés en régime variable (comme Géraldine), les heures prestées dans le cadre de l'horaire applicable pour la semaine considérée (par exemple, 30 heures par semaine) mais au-delà de l'horaire moyen (fixé à 24 heures par semaine), ainsi que les heures prestées au-delà de l'horaire applicable, sont des heures complémentaires. Elles sont payées à 100%. Par contre, les heures complémentaires qui dépassent le quota de 3,23 heures multipliées par le nombre de semaines de la période de référence doivent être payées avec un sursalaire de 50% (si elles ont été prestées du lundi au samedi) ou de 100% (si elles ont été prestées un dimanche ou un jour férié). Sachant que pour Géraldine, ses différentes grilles horaires hebdomadaires comprenaient systématiquement 24 heures, et que ses 44 heures complémentaires ont été prestées au-delà des horaires applicables, combien d'entre elles ouvrent le droit à un sursalaire ?

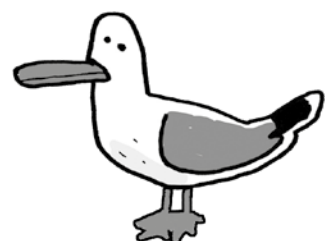
Dès lors, quelle serait la rémunération complète pour ces 44 heures complémentaires, sachant qu'elles n'ont pas été prestées un dimanche ou un jour férié ?

Exercice 3

Le salaire correspondant à ces 44 heures complémentaires (dit « salaire variable ») ouvre le droit à un supplément de simple pécule de vacances. Dans le cas de Géraldine, celui-ci sera calculé comme suit : salaire variable des 12 mois précédant la prise des vacances principales (en juillet) x 16 jours de vacances / (16,66 x 12). En cas d'annualisation, quelle sera la perte sur son simple pécule de vacances dû sur son salaire variable ?

Exercice 4

Le salaire correspondant à ces 44 heures complémentaires (dit « salaire variable ») ouvre le droit à un supplément de double pécule de vacances. Dans le cas de Géraldine, celui-ci sera calculé comme suit : 92% x (1/12e du salaire variable perçu durant les 12 mois précédant la prise des vacances principales en juillet). Quelle sera la perte sur son double pécule de vacances dû sur son salaire variable ?



L'annualisation du temps de travail, une perte directe de pouvoir d'achat

Aujourd'hui, pour les travailleurs dont le nombre d'heures de travail peut varier chaque semaine (on parle de régime de travail variable), l'employeur doit respecter la durée moyenne de travail inscrite dans le contrat (par exemple, 30 heures par semaine) sur une période dite « de référence », actuellement fixée à 3 mois, extensible à un an moyennant l'accord des travailleurs ou de leurs représentants. Plus cette période de référence est longue, plus longtemps l'employeur peut imposer de gros horaires (en période de forte activité), sans devoir planifier des récupérations (en période de moindre activité). C'est pourquoi le gouvernement veut étendre cette période de 3 mois à un an, dans toutes les entreprises, en supprimant le « verrou collectif » des travailleurs ou de leurs représentants !

Plus grave encore : le ministre Clarinval (MR) veut permettre de travailler jusqu'à 12 heures par jour et 50 heures par semaine, dans toutes les entreprises, moyennant un simple « accord » individuel (par exemple, une mention dans le contrat de travail), en dehors de toute procédure collective. La durée de travail contractuelle (par exemple, 38 heures) devra être respectée en moyenne sur un an. Ces heures de travail, lorsqu'elles sont incluses dans l'horaire, ne donneront pas droit à un sursalaire (50% ou 100%). Elles pourraient être communiquées (imposées) seulement 3 jours à l'avance. La santé des travailleurs concernés risque d'en prendre un fameux coup ! Il a été scientifiquement prouvé que la normalisation de prestations habituelles de 10 heures à 12 heures par jour a un effet néfaste sur la santé physique et mentale des travailleurs.

La flexibilité, pour les patrons, c'est de ne devoir payer la force de travail qu'au fur et à mesure de leurs besoins, au jour le jour. Avec l'annualisation du temps de travail, l'absorption des pics d'activité se fera sans heures complémentaires ou supplémentaires ni « augmentation de contrat » (c'est-à-dire sans avenant augmentant la durée du travail prévue dans le contrat). Or les heures complémentaires ou supplémentaires et les « augmentations de contrat » ouvraient le droit à des suppléments de rémunération ! Ces suppléments étaient ensuite pris en compte pour le pécule de vacances, l'éventuelle prime de fin d'année, une éventuelle indemnité de rupture, ainsi que les revenus de Sécurité sociale (indemnités de maladie, allocations de chômage, pension). Toutes ces rémunérations supplémentaires seront perdues !

Bref, lisser le temps de travail sur une année permet surtout aux patrons de diminuer leurs « charges salariales », ce qui entraîne directement une perte de pouvoir d'achat et une difficulté toujours plus grande à concilier vie professionnelle et vie privée, en particulier pour les travailleurs qui ont des enfants.

Pendant de longues années, les représentants des travailleurs ont mené des négociations sur mesure, au niveau des secteurs et des entreprises, pour organiser la flexibilité tout en respectant certaines limites : une durée de travail maximale acceptable, une limitation des heures supplémentaires, la prévisibilité des horaires, des récupérations dans un délai raisonnable (souvent 3 mois), des compensations financières, etc. C'est tout cet édifice qui est remis en cause ! L'impact de ces mesures pourrait être dévastateur...

Jean-François Libotte



Quel type de militant es-tu ?

Quelle est ta vision du conflit social ?



Organiser les travailleurs de l'entreprise, cela signifie d'abord les rendre capables de s'organiser en assumant le conflit et en augmentant notre rapport de force.



Le conflit n'est pas la bonne approche, les patrons sont des gens rationnels et de bonne volonté : on peut les convaincre en discutant calmement avec eux.



La priorité est la concertation sociale. Le conflit n'a de sens que lorsque tout ce qu'on a essayé dans la concertation a échoué.



Le conflit est l'instrument le plus efficace de la classe travailleuse contre une classe capitaliste qui ne recherche que le profit pour elle-même.



J'ai peu de goût pour les chiffres, mon approche privilégie le soutien, l'empathie, le développement personnel et le bonheur au travail des travailleurs.



Les salaires doivent évoluer en fonction de la productivité du travail dans l'économie. Cela garantit une répartition équitable de la croissance. On a donc besoin de chiffres solides.

Sur quels thèmes es-tu prêt à te mobiliser ?



Pour les droits des travailleurs et la dénonciation des violences politiques qui touchent les travailleurs à tous les niveaux, y compris par exemple le génocide à Gaza.



Pour l'amélioration du pouvoir d'achat et la défense des droits sociaux des travailleurs dans mon entreprise.



Pour une approche intégrative et inclusive du travail dans l'entreprise, basée sur le respect mutuel entre patrons et travailleurs.



Pour protester contre les tendances actuelles à criminaliser l'action collective et les mouvements de désobéissance civile.

Quel est ton rapport aux chiffres ?



Les chiffres sont indispensables pour révéler l'extorsion de la plus-value par la classe capitaliste aux dépens de la classe travailleuse.



Les chiffres sont un instrument de mobilisation des travailleurs : ces derniers prennent conscience que l'entreprise a la possibilité de les augmenter mais refuse de le faire. Ils trouvent alors la force de passer à l'action.

Quel type d'action syndicale préfères-tu ?



Les manifestations de Bruxelles Nord à Bruxelles Midi pour soutenir les négociations interprofessionnelles.



La grève générale insurrectionnelle en front commun, à durée indéterminée et au finish, pour renverser le gouvernement.



Trouver les actions qui mettent notre patron/les politiques en charge vraiment sous pression. Si une grande majorité de travailleurs sont déterminés à se mettre en grève pour leur revendication : go !



La distribution de bics CNE « 1^{er} mai, journée de lutte pour les droits des travailleurs » dans l'entreprise la veille du 1^{er} mai pour rappeler l'attachement de notre centrale à un travail qui respecte l'humain.

Quel est ton rapport au droit social ?



Le droit social étant constamment attaqué par le gouvernement et les patrons, il faut aussi développer des actions directes qui impactent vraiment les détenteurs du pouvoir pour réclamer de nouveaux droits.



Connaître le droit, grâce aux excellentes formations de la CNE, permet d'apporter des réponses concrètes aux travailleurs en détresse.



Il faut réinstaurer la liberté de négociation collective en supprimant la loi de blocage des salaires qui entrave une juste répartition de la valeur ajoutée.



Le droit social est utile pour améliorer la situation des travailleurs, mais il a aussi ses limites. Dépasser ces limites suppose que les travailleurs s'approprient les moyens de production, c'est l'autogestion.

Résultats



Tu as un maximum de le militant « assistant social ».

Pour toi, être militant, c'est avant tout rendre service à tes proches et à tes collègues. Le syndicat doit attirer des affiliés en prenant en charge les problèmes individuels des travailleurs. Comme militant, tu as donc besoin de connaître un maximum le droit social pour fournir des réponses exactes aux multiples problèmes des travailleurs.

Pour convertir la force que tu as au niveau des services en une force de changement collectif sur ton lieu de militance, n'hésite pas à prendre ce temps de vacances pour lire la brochure « Organizing. Comment bâtir la force collective » (décembre 2025).



Tu as une majorité de le militant « révolutionnaire ».

Tu sens que tu fais partie d'une avant-garde éclairée de la classe travailleuse. Tu râles souvent sur l'institution syndicale à qui tu reproches d'être trop lente à se mettre en mouvement. Tu ne supportes plus la marche du monde pilotée par le pognon et les règles qui servent les plus puissants. Tu souhaites un changement radical du système. Tes modes d'action privilégiés sont issus de l'action directe et de la désobéissance civile. L'enthousiasme de ton engagement est inspirant mais sache aussi respecter le rythme de chacun. Rappelle-toi que l'action syndicale doit être portée par un maximum de gens. Notre pouvoir vient du nombre. Dès lors, s'il faut absolument poursuivre les actions « coups de poing » et s'allier avec des groupes d'activistes dans la lutte, veille à garder le contact avec tes proches et tes collègues pour les convaincre de rejoindre tes combats, y compris en commençant avec des modes d'action qui te semblent plus light mais qui seront peut-être déjà énormes pour eux. Ensemble, on va gagner !

Tu as une majorité de le militant « organisateur ».

Ton objectif et celui de ton équipe sont de développer un rapport de force par l'organisation collective des travailleurs de ton entreprise. Le syndicat, ce sont les travailleurs de l'entreprise ! Tu consacres du temps à discuter avec tes collègues pour comprendre leurs réalités et les convaincre de participer à des sondages, pétitions et actions. Tu organises des assemblées du personnel, des actions voire des grèves pour construire, avec eux, un rapport de force de plus en plus fort. De cette manière, vous obtenez des victoires syndicales concrètes. Continue comme ça ! Tu le sais, le rapport de force est fragile, il faut poursuivre sans relâche ! Veille à valoriser les personnes qui sont entrées dans la lutte active, notamment les plus jeunes, et à les soutenir en leur laissant de la place !

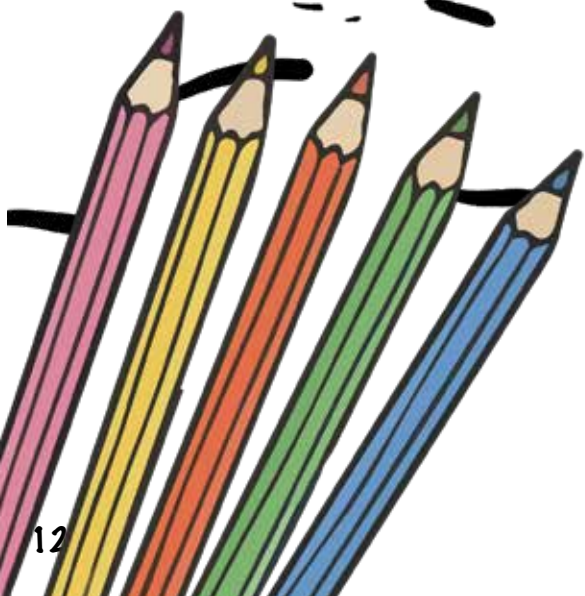


Tu as une majorité de le militant « de concertation sociale ».

Ton militantisme est issu du Pacte social de 1944 et s'inscrit dans la culture syndicale des Trente glorieuses, axée sur des améliorations concrètes pour les travailleurs. En tant que « partenaire social », tu demandes le retour à une libre négociation des salaires. Tu veux être crédible dans les organes de concertation (CE, CPPT, en négociant en DS), en maîtrisant un maximum le droit et les IEF (Informations Economiques et Financières) ainsi que quelques tactiques de négociation. Tu ne fais des actions ou la grève que quand tous les autres moyens de discussion sont épuisés.

Vu le fauteuil dans lequel se trouvent les patrons actuellement, ces derniers ont peu de raison de négocier. Construire un rapport de force en entreprise te permettra de sentir les collègues avec toi et de pousser le patron à rencontrer vos revendications. T'inscrire à une formation « Comment mieux impliquer mes collègues dans l'action syndicale de mon entreprise » pourra te soutenir dans cette démarche.

Toi aussi,
ajoute des couleurs
au combat
syndical !



Il y a plein d'alternatives à l'austérité

Les gouvernements actuels invoquent sans cesse la dette publique pour nous faire accepter la destruction de la solidarité. Comme Margaret Thatcher à l'époque, ils nous disent qu'il n'y a pas d'alternative (TINA - there is no alternative). Or, il existe plein d'alternatives : TAPAS (there are plenty of alternatives). Quelles sont-elles ?

Premièrement, on pourrait réduire la dette, non pas en détruisant des droits, mais en taxant la richesse. La Belgique est un pays riche. En 2022, les ménages belges détenaient 2.800 milliards d'euros, les 5 % les plus riches détenant 45% de cette manne (chiffres de la Banque nationale). On pourrait aussi cesser de gaspiller l'argent. Comme la CNE l'a chiffré, le gouvernement verse aux entreprises plus de 50 milliards de subsides par an, avec très peu d'évaluations des effets économiques réels.

Deuxièmement, il faut contre-attaquer face au discours alarmiste sur la dette. La grande réussite de ces gouvernements, c'est d'avoir installé la peur de la dette dans la tête de beaucoup de gens. C'est une arme de destruction massive car elle crée docilité et résignation. Ce discours est construit à l'aide de gros chiffres et de slogans répétés en litanies : « fardeau de la dette », « menace pour les générations futures », « scénario à la grecque », « menace des marchés financiers ». Se refuser à faire le perroquet, se poser des questions, ne pas se laisser intimider par les experts officiels, c'est une partie de l'alternative.

Prenons quelques exemples. La dette de la Belgique est de 689 milliards d'euros, chiffre impressionnant. Quand le gouvernement ou les médias citent ce chiffre, c'est généralement en laissant croire

- 1° que la Belgique devra rembourser 689 milliards
- 2° qu'elle le fera en puisant dans ses ressources, c'est-à-dire soit en diminuant les dépenses, soit en augmentant les taxes. Mais ce raisonnement est totalement faux. L'Etat n'est pas un ménage. Il ne rem-

bourse pas sa dette en puisant dans ses ressources, mais en faisant « rouler sa dette ». La partie de la dette qui est remboursée chaque année l'est en réempruntant un même montant sur les marchés financiers. La dette de l'Etat, contrairement à la nôtre, est une dette perpétuelle et c'est tout à fait normal.

Oui mais justement. La Belgique pourra-t-elle continuer à le faire ? Récemment, la notation de notre dette a été abaissée par les agences de notation, ce qui a permis aux alarmistes de tous bords de donner de la voix. Or, cet événement soi-disant catastrophique a eu très peu d'impact sur la capacité d'emprunt de la Belgique. Les marchés financiers considèrent toujours notre dette comme un placement sûr. D'ailleurs, la notation belge reste dans la bonne moyenne des pays européens, nous sommes 11^e sur 27. Rappelons aussi que ces agences de notation ont une compétence très relative, comme l'ont montré les erreurs monumentales qu'elles ont faites avant et après la grande crise financière de 2008. D'ailleurs, durant la crise du Covid, la Banque centrale européenne a neutralisé les agences de notation, persuadée que si on les laissait faire, cela alimenterait le risque de crise financière.

Il ne s'agit pas de dire qu'on peut faire n'importe quoi avec la dette, mais d'insister sur trois choses. Premièrement, la situation de la dette n'est pas alarmante et les discours alarmistes cachent un projet de destruction des droits. Deuxièmement, il est juste de réduire la dette en taxant la richesse et injuste de la réduire en s'attaquant aux droits sociaux. Troisièmement, il faut élargir la discussion. La dette est un problème auto-créé par le choix politique de placer le financement de l'Etat sous le chantage permanent des marchés financiers et des agences de notation. Cela dure depuis 40 ans. Il serait possible d'imaginer un système de financement plus juste, plus démocratique et plus stable. Tant qu'on n'ouvrira pas ce débat au niveau politique, les politiciens qui servent les plus riches continueront de nous prétendre que « l'austérité est la seule alternative ». Cessons de les croire.



Relie chacune de ces citations à son auteur...

1 « Je n'ai pas encore vu un juif orthodoxe qui veut un poste en guichet de service public à Anvers. Ils évitent le conflit. C'est la différence. Les musulmans, eux, revendiquent une place dans l'espace public. »

2 « Alors qu'il y a quinze millions de personnes menacées de pauvreté, pour la plupart des personnes âgées, l'État paie des hôtels aux clandestins. »

3 « Ceux qui viendraient nous prendre à la gorge seront servis, parce que l'emprunteur a toujours la capacité de ne rien rendre. Que tout le monde gagne sa vie, d'accord, mais pas sur le dos du peuple ».

4 « On ne peut pas continuer à accumuler des déficits année après année sans se poser la question de leur soutenabilité. [...] Si nous ne faisons rien aujourd'hui, ce sont les générations futures qui paieront la facture, et ce n'est pas responsable. »

5 « Vous n'allez pas venir nous donner des leçons ici ! [...] Il y a des règles et on les respecte. Si ça ne vous plaît pas, vous n'êtes pas obligé de rester en Belgique. »

6 « Les femmes doivent changer leur comportement en allant travailler davantage. Les gens s'adapteront au nouveau système de pensions. »

8 « Je peux me figurer la valeur ajoutée des diasporas juive, chinoise et indienne mais moins celle des diasporas marocaine, congolaise ou algérienne »



Bart de Wever



Tom Van Grieken



Elio Di Rupo



Donald Trump



J-L Mélenchon



Manuel Vals



G-L Bouchez

9 « Aujourd'hui, l'extrémisme de gauche est dangereux pour la liberté d'expression. La violence et la cancel culture sont devenues leurs dernières armes. Je suis sidéré par le niveau de désinformation et les stupidités qui sont préférées, surtout sur un campus universitaire ».

7 « Ces Roms ou autres gitans sont là chaque put*** de jour avec leurs friteuses, leurs matelas à proximité de la bulle à verre. Vraiment, ces Roms, il faut s'en débarrasser. On ne peut pas déconner avec ces gars-là. D'après moi, vous devriez vous attaquer à eux plus durement. Vous devriez utiliser votre matraque beaucoup plus souvent. »

10 « La diversité est une richesse, mais elle suppose aussi des règles communes. Sans cadre, il ne peut pas y avoir de vivre-ensemble. »



Jan Jambon



Maxime Prévot

11 « Pour ces ennemis qui s'en prennent à leurs compatriotes, qui déchirent ce contrat qui nous unit, il ne peut y avoir aucune explication qui vaille. Car expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser. »



Pierre-Yves Jeholet



Theo Francken



Conner Rousseau



Matteo Salvini

12 « Le règne de la liberté commence en réalité seulement là où cesse le travail imposé par la nécessité et par des fins extérieures ; il se situe donc, par nature, au-delà de la sphère de la production matérielle proprement dite. »



David Clarinval

14 « Le concept de réchauffement climatique a été créé par et pour les Chinois dans le but de rendre l'industrie américaine non-compétitive. »



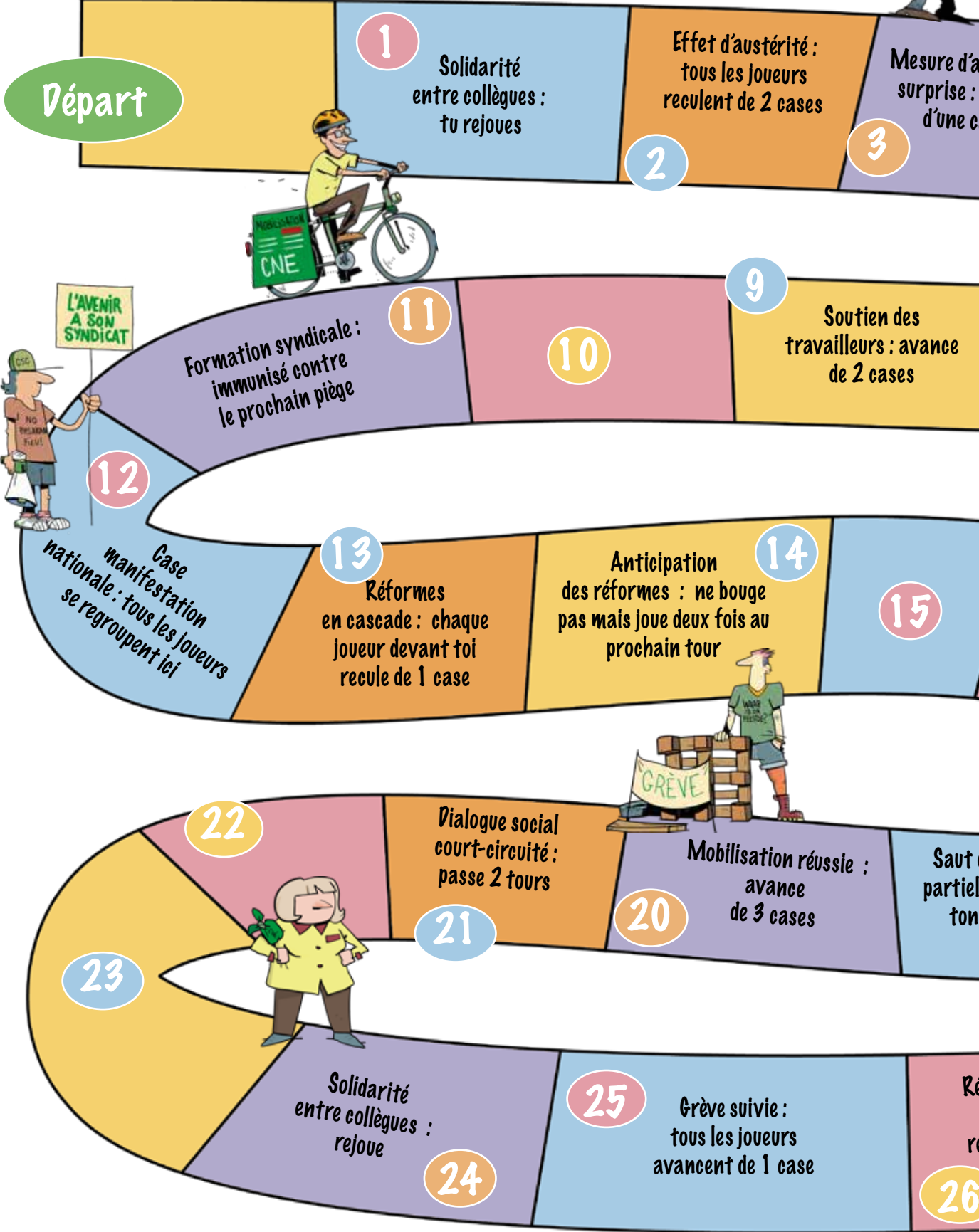
13 « Nous pensons que la Flandre appartient aux Flamands. C'est un territoire flamand depuis des siècles, avec des traditions humanistes et chrétiennes. Partout dans le monde, les gens veulent protéger leurs traditions, mais ici je dois en répondre. Je trouve ça vraiment fou. Nous disons depuis vingt ans que la migration doit être stoppée. Les frontières extérieures de l'Europe doivent être fermées, les frontières intérieures doivent être contrôlées. L'Afrique doit être à dominante noire, l'Europe à dominante blanche. »

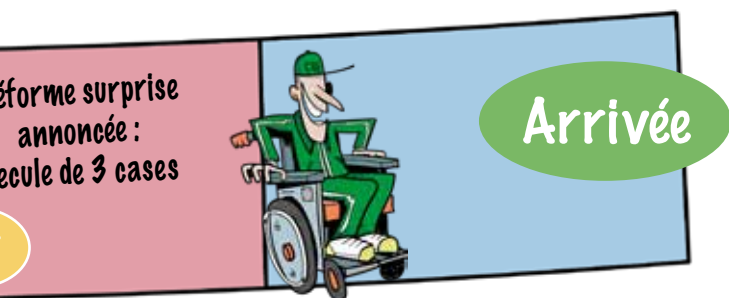
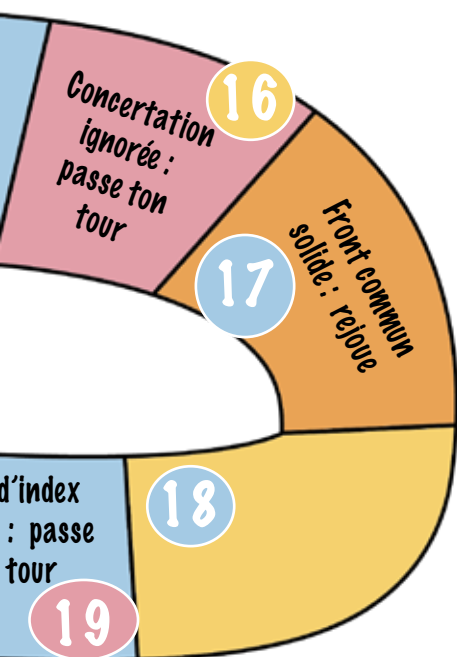
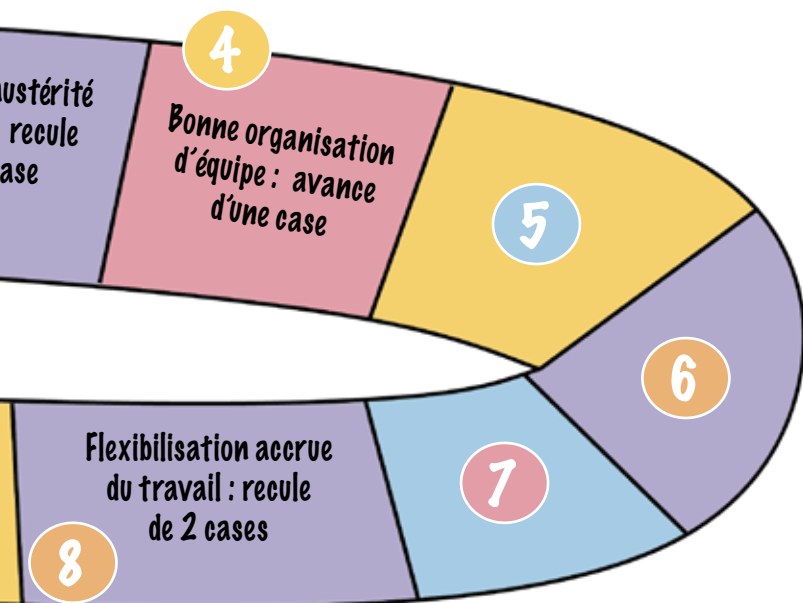
15 « Nous voulons récompenser les gens qui travaillent : un chômeur de retour au boulot, c'est 30.000€ net en plus pour le budget »

L'Oie de l'Arizona



Départ





Règles du jeu (version Arizona)

Ici, les règles peuvent changer à tout moment.

Si un joueur tombe sur une case « réforme », il peut décider de modifier une règle du jeu pour un tour (sens de déplacement, effets des cases, etc.).

Le dialogue social est... optionnel.

Si deux joueurs ne sont pas d'accord, on lance un dé : le plus grand score décide. La concertation, c'est selon l'humeur.

Les efforts ne sont pas toujours récompensés.

Même si tu fais un bon lancé, certaines cases peuvent annuler ton avancée.

La logique n'est pas obligatoire.

Si une règle semble incohérente... c'est probablement normal. Continuez à jouer.

La solidarité peut tout changer.

À tout moment, deux joueurs peuvent décider de s'entraider : ils avancent (ou reculent) ensemble pendant un tour.

Le premier arrivé gagne, mais si plusieurs joueurs franchissent la ligne ensemble grâce à une action collective, la victoire devient commune. Parce qu'au final... tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin.



Sauras-tu démêler le vrai du faux de l'Arizona ?

Avec ce quiz, teste ta mémoire, ton sens critique et ta résistance à l'absurde politique.

Attention : parfois une seule réponse est correcte, parfois plusieurs. Comme en politique, rien n'est simple... sauf une chose : ce sont toujours les travailleurs qui paient.

L'Arizona, c'est quoi ?

- A. Un gouvernement composé de la N-VA, de Vooruit, du CD&V, du MR et des Engagés
- B. Un gouvernement qui respecte l'Etat de droit, c'est-à-dire les décisions de justice et le droit international
- C. Un gouvernement composé de 15 ministres, dont 5 femmes et 10 hommes
- D. Un gouvernement représentatif de la diversité socio-professionnelle du pays

Si tu es une femme, qu'est-ce que l'Arizona veut faire avec ta pension ?

- A. L'augmenter pour compenser le travail domestique et familial non rémunéré
- B. La diminuer d'en moyenne 442€ par mois en cas de malus
- C. Rien, parce que les femmes « s'adapteront »
- D. La remplacer par un bon d'achat valable uniquement en supermarché

Combien de journées d'actions (manifestation et grève) y a-t-il eu contre l'Arizona ?

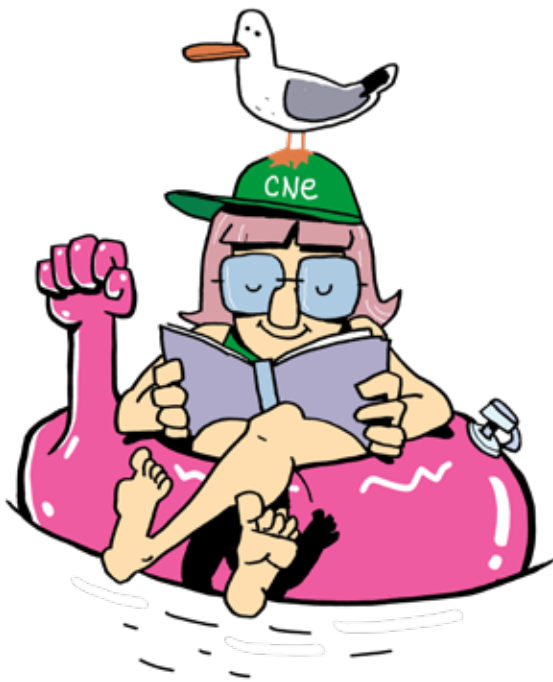
- A. Zéro, parce que l'Arizona œuvre dans l'intérêt de la classe travailleuse
- B. Plus que 10 et moins que 20... en tout cas assez pour agacer l'Arizona
- C. Manifestement pas assez, puisque l'Arizona est toujours là
- D. Un nombre si élevé qu'il nous faudrait une libération syndicale pour compter

Dans quoi l'Arizona a-t-il décidé de dépenser 33 milliards d'euros par an ?

- A. Nos pensions
- B. L'armée
- C. Les subsides aux entreprises
- D. Les soins psychologiques de première ligne

A quel moment vas-tu être obligé de travailler (encore plus) à cause de l'Arizona ?

- A. Pendant tes études
- B. Pendant tes maladies
- C. Pendant ta carrière
- D. Après ta pension



Réponses

A. Vrai - 650 heures de job étudiant : il faudra bien payer les 1.200€ annuels de minerval !
B. Vrai - ton médecin traitant n'osera plus signer un certificat médical + tu seras incité (forcé ?) à reprendre le travail pendant ta maladie
C. Vrai - ton employeur peut te « proposer » de faire 360 heures sup' volontaires par année + les fins de carrières sont durcies (suppression du RCC, durcissement du crédit-temps fin de carrière et de la pension anticipée)
D. Vrai - vu la pension rabotée, il faudra bien la compléter avec les flexi-jobs

de travailler (encore plus) à cause de l'Arizona ?

A quel moment vas-tu être obligé

A. Faux - c'est d'économies (environ 2,4 milliards d'euros) dont il est question
B. Vrai
C. Faux - là on était carrément à 52 milliards d'euros par an en 2022
D. Faux - ça se traîne avec 0,25 milliard d'euros par an

de dépenser 33 milliards d'euros par an ?

Dans quoi l'Arizona a-t-il décidé

C. Vrai ou faux - cela dépend de ton analyse. Entre « on n'en fait déjà mais assez » et « sans ces mobilisations, ce serait bien pire », le débat est bien connu. S'il existe, c'est surtout parce qu'on agit D. Faux... pour l'instant - un tel niveau de mobilisation ne tombe pas du ciel : il dépend du rapport de force. Si les travailleurs se mettent massivement en mouvement, ce qui semble impossible aujourd'hui deviendra inévitable demain

Quel est ton score ?

À l'aide du correctif, additionne tous les « vrais » que tu as correctement identifiés

0 - 2 bonnes réponses : tu peux prêter serment chez De Wever
Soit tu as répondu au hasard entre deux plongeurs, soit tu suis l'actualité via les éléments de langage du gouvernement. Bonne nouvelle : ce cahier de vacances est là pour y remédier.

3 - 4 bonnes réponses : tu as les bases syndicales
Tu sens bien que quelque chose cloche, mais ce n'est pas toujours clair où, quand et comment.
Rassure-toi : personne n'a tout compris du premier coup.

A. Faux - une explication est-elle nécessaire ?
B. Vrai - au point que le gouvernement passe beaucoup de temps à minimiser, disqualifier ou ignorer les mobilisations. Signe que ça dérange

et grève) y a-t-il eu contre l'Arizona ?

Combien de journées d'actions (manifestation

A. Faux - toutes les analyses démontrent qu'une « adaptation » (= un changement de comportement) des femmes n'est pas possible (il faut bien que quelqu'un s'occupe des enfants/parents et de la maison) et donc, que la réforme les impactera plus durablement
D. Faux - contrairement à l'augmentation de ton salaire, uniquement possible via chèque-repas (merci à la loi de 1996 qui bloque nos salaires)
C. Faux - les périodes non travaillées seraient au contraire dévalorisées
B. Vrai
A. Faux - avec 4 postes ministériels sur 15 occupés par des femmes (soit 27%), on n'est même pas à 33%

Si tu es une femme, qu'est-ce que

l'Arizona veut faire avec ta pension ?

C. Faux - les études montrent un écart entre la composition sociale de la population et celle des élites politiques, avec une surreprésentation de profils issus des carrières politiques et dignifiantes tandis que les parcours issus du travail ouvrier, des soins, de l'enseignement ou des emplois précaires sont quasi absents

A. Vrai
B. Faux - le gouvernement refuse d'exécuter les plus de 10.000 décisions de justice favorables aux demandeurs d'asile + le Premier Ministre a annoncé qu'il n'arrêterait pas Benjamin Netanyahu (visé par un mandat d'arrêt international) s'il se présentait en Belgique
C. Faux - avec 4 postes ministériels sur 15 occupés par des femmes (soit 27%), on n'est même pas à 33%

L'Arizona, c'est quoi ?

D. Faux - les études montrent un écart entre la composition sociale de la population et celle des élites politiques, avec une surreprésentation de profils issus des carrières politiques et dignifiantes tandis que les parcours issus du travail ouvrier, des soins, de l'enseignement ou des emplois précaires sont quasi absents

5 - 8 bonnes réponses : tu es prêt pour la rentrée sociale
Tu maîtrises le dossier, les enjeux et les entourloupes. Reste à transformer tout ça en rapport de force collectif. Spoiler : tu n'es pas seul... et à la fin, nous allons gagner !

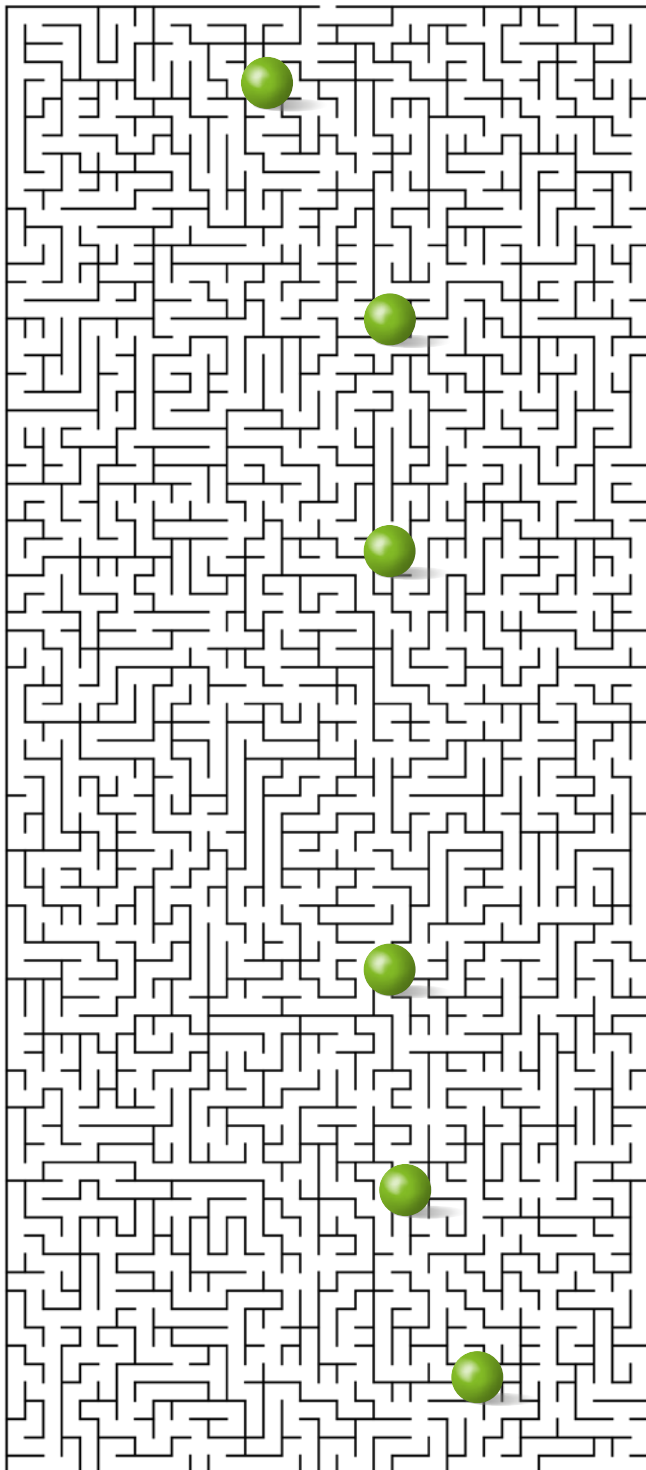
Quel que soit ton score, une chose est sûre : ce quiz n'est pas une fiction. Les mesures évoquées ici ont des conséquences bien réelles sur nos vies, notre travail, notre santé et nos pensions.
L'été passe, les gouvernements changent parfois, mais la nécessité de s'informer, de résister et de s'organiser reste.

Labyrinthe



Aide De Wever, Prévot et l'Arizona à trouver 40 milliards sans piquer dans les poches des travailleuses et des travailleurs

Départ



Arrivée

Source pour les données chiffrées :
Minerva : urlr.me/jYHhbT



Gel des dépenses militaires
● 4 milliards



Impôt sur les grandes fortunes

1% sur le patrimoine entre 1 et 2 millions d'euros, 2% entre 2 et 3 millions, 3% au-delà (hors résidence principale)

● 9,9 milliards



Réduction des niches fiscales

qui profitent aux multinationales, payer un impôt normal sur les pensions complémentaires, supprimer les réductions de cotisations sociales patronales augmentées par l'Arizona

● 7,3 milliards



1€=1€

Tous les revenus sont imposés comme du salaire (globaliser les revenus)

● 10,3 milliards



Fin des subsides aux énergies fossiles : 4,6 milliards ●



Autres mesures fiscales justes et efficaces sans faire payer ceux qui ont peu : 4,5 milliards ●



OBJECTIF ATTEINT :
40 MILLIARDS €
POUR UNE BELGIQUE
PLUS JUSTE ET
SOLIDAIRE !

Trouver 40 milliards d'euros sans toucher au portefeuille des travailleurs, c'est possible !

Pourtant, à entendre Bart De Wever, Georges-Louis Bouchez ou encore Maxime Prévot, il n'existerait qu'une seule solution pour réduire le déficit budgétaire : demander toujours plus d'efforts au monde du travail, rogner dans la Sécurité sociale et réduire les services publics. Une fois encore, on tente de nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative.

Mais les faits sont là. Une étude publiée par Minerva montre qu'il est parfaitement possible de trouver chaque année 40 milliards d'euros de recettes supplémentaires sans faire payer ceux qui ont déjà du mal à boucler leurs fins de mois. Contrairement au discours dominant, le problème n'est pas que la Belgique dépense trop pour les pensions, les soins de santé ou les allocations sociales. Le problème, c'est que les plus riches et les grandes entreprises contribuent trop peu au financement collectif.

Aujourd'hui, les 1% les plus riches contribuent en moyenne à hauteur de 23% de leurs revenus au budget de l'État. Pour un travailleur au revenu moyen, cette contribution grimpe à 43%¹. Autrement dit : plus on est riche, moins on contribue proportionnellement. Pendant que les travailleurs paient chaque mois leurs impôts plein pot sur leur salaire, les revenus financiers et les grandes fortunes bénéficient de multiples mécanismes pour échapper à l'impôt.

Dans le même temps, les entreprises continuent de recevoir des subventions et avantages fiscaux massifs, souvent sans véritable contrôle et un impact très faible sur l'emploi. Au total, cela représente environ 52 milliards d'euros par an².

Depuis 2013, le déficit public provient d'ailleurs largement d'une baisse des recettes et non d'une explosion des dépenses publiques. En douze ans, la Belgique a perdu 27,6 milliards d'euros par an de recettes. Et ce constat ne vient pas d'un militant syndical, mais de Paul

De Grauwe, un économiste néolibéral et ancien sénateur Open Vld. Même certains défenseurs du système actuel reconnaissent donc que le problème se situe du côté des recettes fiscales.

Le choix est donc politique. Ce n'est pas aux travailleurs de se serrer encore la ceinture. Ce n'est pas à la Sécurité sociale de payer la facture. La richesse existe dans ce pays. Chacun doit contribuer selon ses moyens, y compris les plus riches, les capitalistes et les grandes entreprises.

Face à ces injustices, le front commun syndical a lancé une pétition pour exiger de nouvelles recettes fiscales sans toucher au portefeuille des travailleurs. Les pistes existent : faire contribuer équitablement les revenus financiers, instaurer un impôt sur les grandes fortunes, réduire les niches fiscales injustes, mettre fin aux cadeaux fiscaux inefficaces ou encore supprimer les subsides aux énergies fossiles. Si la pétition récolte 25.000 signatures, les syndicats seront entendus au Parlement et les députés se verront obligés de débattre de nos propositions.

¹ De Coster, 2024.

² Econosphères, 2025.

Signez la pétition du front commun syndical pour des alternatives fiscales !



Un budget dans lequel vous comptez





Solutions

Page 20 : labyrinthe

Page 13 : Relie chacune de ces citations à son auteur..

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 1. Bart de Wever, 2018 | 8. Theo Francken, 2011 |
| 2. Matteo Salvini, 2015 | 9. G. -Louis Bouchez, 2024 |
| 3. Jean-Luc Mélenchon, 2012 | 10. Elio Di Rupo, 2010 |
| 4. Maxime Prévot, 2023 | 11. Manuel Valls, 2016. |
| 5. Pierre-Yves Jeholet, 2024 | 12. Tom Van Grieken, 2021 |
| 6. Jan Jambon, Mars 2026 | 13. Donald Trump, 2012 |
| 7. Conner Rousseau, 2023 | 14. David Clarinval, 2025 |

Page 4 : Mots fléchés

- | | |
|------------------|--------------------|
| 1. Maternité | 8. Supermarché |
| 2. Temps partiel | 9. Droits |
| 3. Pension | 10. Santé |
| 4. Crèche | 11. Famille |
| 5. Travail | 12. Charge mentale |
| 6. Patron | 13. Salaire |
| 7. Yoga | 14. Flexibilité |

Page 8 : Mathématique

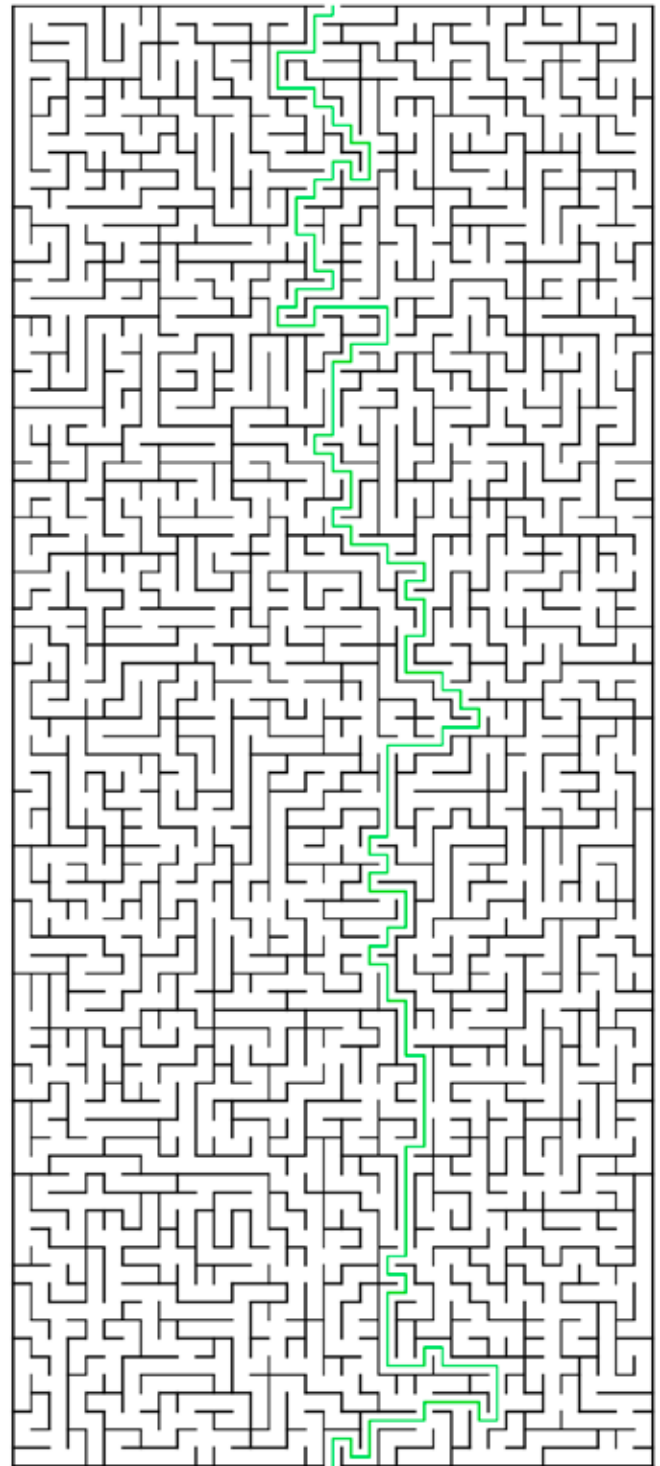
Exercice 1 : $2 \times 22 \times 15,32 = 674,08\text{€}$

Exercice 2 : $3,23\text{h} \times 13 \text{ semaines} = 42\text{h}$; or $44\text{h} > 42\text{h}$; 2h doivent donc être payées avec un sursalaire.

$$674,08\text{€} + (2\text{h} \times 15,32\text{€} \times 50\%) = 689,40\text{€}$$

Exercice 3 : $689,40\text{€} \times 16 / (16,66 \times 12) = 55,17\text{€}$

Exercice 4 : $92\% \times (689,40/12) = 52,85\text{€}$



Prendre congé, donner congé

Ma fille : « *oh papa, il est nul ce cahier de vacances. Y a presque pas de jeux ! Y a plein de trucs écrits avec des milliards, même pas rigolos !* »

Mon père : « *ça vient du syndicat, ça ? De mon temps le journal syndical expliquait nos droits, on n'avait pas besoin de petits Mickeys dessinés partout. Tu trouves ça sérieux, toi ?* »

Paradoxe 1 : les congés, c'est sérieux ou pas ? Selon la chanson : « Vacances j'oublie tout, plus rien à faire du tout... » : c'est le temps où je peux enfin **congédier le sérieux** ! Et pourtant c'est un sujet **tellement sérieux** qu'il a fallu qu'un demi-million d'ouvriers partent en grève en juin 1936, il y a 90 ans exactement, pour obtenir notre première semaine de congé. D'Anvers à Liège, le pays a été bloqué 2 semaines !

A l'époque, cette idée rendait fous les patrons : un ouvrier, c'est fait pour travailler ! L'oisiveté les rendra mauvais, c'est bien connu ; ils n'ont pas la culture pour occuper leur temps intelligemment ! Et voilà qu'ils voudraient des congés, et qu'en plus on devrait les payer durant ce temps-là !? C'est le monde à l'envers, et la fin de l'économie !

Sérieux ou pas sérieux ? Il n'est pas nécessaire de choisir. Les enfants savent bien, quand ils jouent, que rien n'est plus important : « on disait qu'ici il y avait des requins... » : n'essayez pas de les convaincre que le réel « sérieux » est plus important. La clé de ce premier paradoxe est peut-être ceci : **s'évader, ça s'organise** ! Si nous voulons pouvoir échapper parfois aux cadences, il faut organiser très sérieusement la vacance - littéralement : le vide. Pour qu'autre chose, enfin, retrouve sa place.

Second paradoxe : **le temps de vivre** devrait être le bien le mieux partagé au monde : miséreux ou milliardaire, chacun « possède » 1.440 minutes (24 heures) par jour. Et pourtant, nous savons que le temps est tout autre chose qu'une succession de minutes... Nous n'avons pas seulement besoin de temps, mais de bon temps : et ce qui le rend « bon », c'est la liberté, et c'est la qualité.

Liberté ? Comme les patrons de 1936, le gouvernement ne voit pas pourquoi nous serions sur Terre, si ce n'est pour travailler. On peut désormais travailler quasi sans limite dès 15 ans ; et il sera de plus en plus difficile d'arrêter avant 67. Et entre les deux, assumer un emploi ne suffit pas : il faut des heures sup' à la pelle, et des flexijobs par-dessus

le marché. L'Arizona, c'est ça : travailler toujours plus, pour finir avec une pension plus basse, dans un pays de plus en plus riche.

Qualité ? Que faire d'une heure de temps « libre » quand je perds la liberté de la choisir ? Les règles qui organisent collectivement le temps sont lourdement attaquées. Demain, on pourrait baptiser « emploi » un job de 4h par semaine ! Mais le patron pourra « demander » des journées de 12h ou des semaines de 50h - sans nécessairement négociation ni sursalaire. Facilitation du travail du dimanche et de nuit, sinistre projet d'annualiser le temps de travail : au total, il ne nous resterait que du temps mort : ni choisi, ni planifié, ni partagé. Du temps de « mise au placard », si différent du bon temps qui donne sens à nos vies !

Patrons et gouvernement ont clairement déclaré **la guerre du temps**. Ce sera, dans les années qui viennent, un des combats les plus importants ! Le temps protégé de l'enfance, le temps libéré de la pension, le temps sacré de la famille ou des amis, le temps pour soi, le temps pour se soigner ou pour changer, le temps partagé des dimanches et des soirées, le temps arrêté de l'été... Dans le cauchemar nihiliste de Prévot & Bouchez, tout cela n'a plus aucun sens. « Travaillez tout le temps, gueux, et quand on n'a pas besoin de vous, rentrez dormir quand le chef vous le dira, pour pouvoir vite retravailler ».

Tout à l'opposé, nous voulons **travailler moins pour travailler toutes et tous, et vivre mieux**. Surtout face à la révolution de l'Intelligence Artificielle qui sera pour pas mal de métiers d'employés une accélération semblable au remplacement de la brouette par le bulldozer. Que le travail répétitif se fasse beaucoup plus vite, ce n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle : tout dépend de qui profitera de tout ce temps gagné... Les actionnaires et les milliardaires, dont la fortune a doublé en 20 ans ? Ou bien nous toutes et tous ?

Ce « cahier de vacances » peut être partagé sur la plage ou sur une terrasse, avec son père ou sa fille... Il veut vous aider à passer l'été en savourant nos **VICTOIRES CONTRE L'ARIZONA** depuis un an et en préparant les batailles à venir. Ce que nos arrière-grands-parents ont arraché aux capitalistes il y a 90 ans, il n'y a aucune raison que nous ne le défendions pas pour nos (petits-) enfants.



Bel été, grandes et belles vacances. Prenez congé avec ceux que vous aimez, et congédiez pour un temps au moins tout ce qui vous empêche de vivre votre meilleure vie !

*Felipe Van Keirsbilck,
Secrétaire général*

